

CONCILIATEUR DE JUSTICE

CALENDRIER DES PERMANENCES 2021

Patrick DENEUCHE

Mairie de CASSEL

Lieu : Centre social en face de la Mairie

Jour : le 1^{er} et 3^e lundi du mois (sauf exception)

Horaire : de 15 h à 17 h

Tél. des permanences : 03 28 42 40 13

JANVIER	: le 4 et le 18
FEVRIER	: le 1 et le 15
MARS	: le 1 et le 15
AVRIL	: le 12 et le 26
MAI	: le 3 et le 17
JUIN	: le 7 et le 21
AOUT	: -----
SEPTEMBRE	: le 20 et le 27
OCTOBRE	: le 4 et le 18
NOVEMBRE	: le 8 et le 22
DECEMBRE	: le 6 et le 20